

LA SANTÉ

LA CARENCE ALIMENTAIRE CHEZ LES HABITANTS DE CERTAINES PROVINCES—DEMANDE D'EXPLICATIONS ET D'ÉTABLISSEMENT DE PROGRAMMES DE RAVITAILLEMENT

Mme Grace MacInnis (Vancouver Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Du fait de la déclaration du coordonnateur de l'étude sur la nutrition au Canada à l'effet qu'il existe un besoin urgent d'informer quatre provinces des graves déficiences nutritives parmi leurs citoyens le ministre peut-il identifier les quatre provinces dont le docteur Sabry a parlé et peut-il assurer à la Chambre que des données appropriées sur la nutrition seront disponibles sans qu'il soit nécessaire d'attendre le rapport final, tout d'abord dans ces quatre provinces et ensuite dans les régions où l'on a constaté de graves problèmes de nutrition?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure d'identifier les quatre provinces en cause, mais on m'informe qu'elles ont déjà été avisées des résultats de l'enquête qui a été faite, en autant que ces provinces étaient concernées.

Pour ce qui est de la troisième partie de la question, l'information va être donnée à chaque province au fur et à mesure qu'elle deviendra disponible et, comme je l'ai déjà indiqué à la Chambre, le gouvernement a l'intention de rendre publics l'ensemble des documents et les conclusions de l'étude lorsque celle-ci aura été terminée à travers le pays, c'est-à-dire vers la mi-octobre, nous l'espérons.

[Traduction]

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): Compte tenu de la déclaration du docteur Sabry et du fait que la recherche médicale a relié la mauvaise nutrition à l'arriération mentale et à une faible résistance à la maladie, le gouvernement entend-il prendre l'initiative d'établir un programme alimentaire qui garantira un niveau approprié de nutrition comme droit fondamental de chaque Canadien?

[Français]

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, en ce qui a trait au problème soulevé par l'honorable député, je crois qu'il y aurait lieu d'attendre que l'étude soit terminée dans l'ensemble du pays avant de tirer des conclusions très précises. Quant à l'établissement d'un programme analogue à celui dont elle a parlé, je pense que c'est un sujet qui devrait faire l'objet de discussions beaucoup plus élaborées. Les États-Unis appliquent depuis des années un programme semblable, qui fait l'objet de nombreuses attaques et de nombreuses critiques à l'effet qu'il est très peu efficace.

* * *

LES PÉNITENCIERS

L'ÉRECTION D'ENSEIGNES À COWANSVILLE

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable solliciteur général.

Étant donné les nombreuses évasions depuis ces derniers jours, particulièrement au pénitencier de Cowans-

Questions orales

ville, et étant donné que dans les environs de cette ville on peut lire, le long des routes, des enseignes portant l'inscription: «Attention, passage de détenus», est-ce que l'honorable ministre peut dire s'il a lui-même demandé au ministre de la Voirie du Québec d'ériger ces enseignes?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Pas encore, monsieur l'Orateur.

* * *

LES TRANSPORTS

LE PROJET DE LIGNE DE PÉTROLIERS AU LARGE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

[Traduction]

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Étant donné qu'il est important de protéger le milieu et les pêcheries de la zone atlantique du Canada, le ministre voudrait-il faire une déclaration à l'appel des motions concernant son «projet de route de navigation au large de la Nouvelle-Écosse» qui figurait comme article 8 à l'ordre du jour de la réunion que ses fonctionnaires ont tenue à Halifax le 9 mai 1973?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit hier, j'attends que mes fonctionnaires me fournissent un rapport officiel. Lorsque je l'aurai, je verrai s'il convient de faire une déclaration à l'appel des motions. Je dois souligner que la réunion de Halifax portait principalement sur la sécurité, et non sur les pêcheries.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale aux députés qu'il reste encore quatre minutes avant la fin de la période des questions. Nous avons eu tant de questions supplémentaires aujourd'hui que nous avons consacré toute la période des questions à celles qui touchaient les trois ou quatre premiers sujets abordés.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire ne sera pas longue. Étant donné que les pêcheurs et d'autres personnes s'opposent au couloir de navigation de 10 milles de large, qui traverse les bancs de pêche côtière de la Nouvelle-Écosse, le ministre étudiera-t-il une nouvelle route pour pétroliers qui suivra la côte de la Nouvelle-Écosse à une profondeur de 100 brasses et qui permettrait à 99 p. 100 de nos pêcheurs de ne pas être touchés par le passage des pétroliers géants et autres au large de nos côtes?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, nous ferons tout notre possible pour protéger les intérêts de nos pêcheurs. Je pense que le ministère de l'Environnement s'intéresse également à cette question. L'instance présentée par le député me semble convenable et je suis sûr que nous réuserons. Mais, encore une fois, je dis au député que la réunion de Halifax traitait davantage de la sûreté en matière de navigation que d'autre chose.

* * *

LES SPORTS

LA VICTOIRE DES TERRIERS D'ORILLIA POUR LA COUPE ALLEN—DEMANDE DE MAJORATION DES SUBVENTIONS

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, je désire adresser ma question au ministre de la Santé natio-